

▽ Avis d'Appels

safer

APPEL DE CANDIDATURES
Publication effectuée en application des articles L. 143-7-2 et R. 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur alloue par rétrocession, échange, substitution tout ou partie des biens suivants :

Commune de Antibes : ED 1896 (U) 18106(K) (avec bâtiments). Classification dans un document d'urbanisme : R.L.U. - Zone Na.

Commune de Cagnes-sur-Mer : 1 ha 29 a 62 ca - Le Haut Val de Cagnes : DA-57(412) (avec bâtiments). Classification dans un document d'urbanisme : R.L.U. - Zones A & N - PRR.I Rouge et Bleu.

Commune de Caillie : 2 ha 14 a 12 ca - Les Prés Hauts : ZC-18-26. Classification dans un document d'urbanisme : R.L.U. - Zone Apr.

Commune de Châteauneuf-Grasse : 5 ha 25 a 12 ca - Du camp de Tende : BH-25(193) - Pichéal : BH-19(204)-22(202)-24(192)-36(2470)

(avec bâtiments). Classification dans un document d'urbanisme : R.L.U. - Zones A & N.

Commune de Entraunes : 1 ha 14 a 35 ca - Les Aillaud : G-395(166) - Luc Enciastres : B-424(298) - 425(298) - 426(298) - Pre Long : G-91-92-107 - Roirans : B-496(301) - 500(331) P1. Classification dans un document d'urbanisme : Carte communale non constructible.

Commune de Puget-Rostang : 2 ha 97 a 15 ca - Le Travaillous : F-131-134-135-136 (avec bâtiments). Classification dans un document d'urbanisme : Carte communale - zone non constructible.

Commune de Saint-Vallier-de-Thiery : 23 ha 49 a 20 ca - Semenson : E-494-496-497. Classification dans un document d'urbanisme : R.L.U. - Zone Npr.

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) AU PLUS TARD LE 28/01/2018 à l'adresse ci-dessous ou des compléments d'information pourront être obtenus : SAFER Provence Alpes Côte d'Azur, NICE LEADER - Immeuble APPOLO, Bât. A, 5^e étage, 66-68, route de Grenoble, CS 9325.4 06205 NICE Cedex 3 - Tél. 04.88.78.00.06.

NICE, le 9 janvier 2018.

▽ Avis RECTIFICATIF

AVIS RECTIFICATIF

Section I : Pouvoir adjudicataire/entité adjudicatrice

NOM ET ADRESSES
Département des Alpes-Maritimes, Direction générale adjointe pour les ressources, les moyens et la modernisation de l'administration - direction des finances, de l'achat et de la commande publique - service des marchés - CADAM - 147 boulevard du Mercantour - Tour Jean Moulin - BP 8007, 06201, Nice Cedex 3, Téléphone : (+33) 4 97 18 80 00, Courriel : marchés@departement06.fr, Fax : (+33) 4 97 18 76 62, Code NUTS : FR103

Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://www.marches06.fr>

Adresse du profil acheteur :
Section II : Objet

ÉTENDUE DU MARCHÉ
II.1.1) Intitulé : Acquisition de fournitures de bureau pour les besoins des services départementaux

Numéro de référence : 1750168
II.1.2) Code CPV principal : 30192000
Description supplémentaire : II.1.3) Type de marché

Fournitures
II.1.4) Description succincte : Acquisition de fournitures de bureau pour les besoins des services départementaux

Mots descripteurs : Articles de bureau et articles scolaires

Section VI : Renseignements complémentaires
VI.8) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT
VI.8) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL
Numéro de l'avis au JO n° 2017/243-02599 du 19/12/2017

Section VII : Modifications
VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter
VII.1.1) Motif de la modification
Modification des Informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original
Numéro de section : IV.2.2
Endroit où se trouve le texte à rectifier : Date limite de réception des offres

Au lieu de : Dte : 31 janvier 2018
Heure locale : 15:30
Lrs : Date : 14 février 2018
Heure locale : 15:30

▽ Avis ADMINISTRATIFS

VILLE DU CANNET
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

AVIS
REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Par délibération en date du 22 décembre 2017, le conseil municipal de la ville du Cannet a prescrit la révision du règlement local de publicité en indiquant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation.

Cette délibération est affichée au mairie pendant un mois à compter du 29 décembre 2017.

Elle est consultable à la mairie du Cannet - service des Affaires Juridiques et Contentieuses - 24, boulevard Sadi Carnot.

▽ Avis d'ENQUÊTES

AVIS d'ENQUÊTE PUBLIQUE

Attribution de la concession des plages artificielles de la commune d'Antibes-Juan les Pins

Le préfet des Alpes-Maritimes

En exécution de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2018, une enquête publique, relative à l'attribution de la concession des plages artificielles de la commune d'Antibes-Juan les Pins, aura lieu :

du lundi 8 janvier au mercredi 7 février 2018 inclus
du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

au Bâtiment Orange Bleau, Service Mer et Littoral
Salle de Réunion, 5^e Étage, 11 Bd Chancel
06600 Antibes-Juan les Pins
Tél. 04.92.30.50.00 (Standard)

En conséquence, pendant le délai ci-dessus, les pièces du dossier ainsi que le registre à feuillets non-mobiliés, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés au bâtiment Orange Bleau, 5^{ème} étage, Service Mer et Littoral, salle de réunion, 11 Bd Chancel, 06600 Antibes - Juan les Pins, où les intéressés pourront les consulter aux jours et heures habituelles d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00) et consigner éventuellement leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les envoyer au commissaire enquêteur qui les joindra au dossier.

Vu la décision N° E17000044-06 du 20 avril 2017, le président du tribunal administratif de Nice a désigné :

en qualité de commissaire-enquêteur, M. Marc Jousset, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, en retraite.

Le commissaire enquêteur sera à la disposition du public sur le lieu de consignment des documents mentionnés ci-dessus d'après le calendrier établi et décrit ci-dessus :

le lundi 8 janvier 2018, le mardi 23 janvier 2018, le mercredi 7 février 2018, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera mis à la disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui. Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire-enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le service instructeur du projet (direction départementale des territoires et de la mer - service maritime) et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur adressera l'ensemble des pièces, accompagné de ses conclusions motivées dans un délai d'un mois à la date de la clôture de l'enquête, à monsieur le préfet des Alpes-Maritimes - direction départementale des territoires et de la mer - service maritime - Groupe de coordination domaniale et littoral. La copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an sur le site internet de la préfecture : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (Les services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes - Publications - Enquête publique).

Le commissaire enquêteur transmettra une copie de son rapport d'enquête et des conclusions motivées à la mairie d'Antibes-Juan les Pins, où toute personne physique ou morale, concernée, pourra en prendre connaissance et demander communication, à ses frais, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture. Elle sera également publiée sur le site internet de la ville d'Antibes-Juan les Pins : <http://www.antibes-juanlespins.com>

Le commissaire-enquêteur fera parvenir une copie de ces mêmes documents à monsieur le président du tribunal administratif de Nice.

Fait à Nice, le 10 janvier 2018

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix du la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2017 au tarif de base de 4,15 € HT pour les Alpes-Maritimes.

▽ Vie des Sociétés

AVIS DETRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 décembre 2017, de la société SCI DE KHEMELIN Société Civile Immobilière au capital de 762,25 euros Siège social : 7 rue de la fontaine, 56890 SAINT AVE RCS VANNES n° 341 129 948 constituée pour une durée de 99 années à compter du 15/03/1987, ayant pour objet social :

Acquisition, administration par bail ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et notamment d'un immeuble sis à St Avé, lieu dit Toulban, a décidé de transférer son siège social de 7 rue de la fontaine, 56890 SAINT AVE à 760 Chemin de la Tire - Les Hauts du Golf, 06250 MOUGINS, à compter du 06 décembre 2017.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de VANNES sous le n° 341 129 948, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CANNES.

Pour avis.

AVIS DETRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

COSTEBLEUE BOLLORÉ Société à Responsabilité Limitée au capital de 14560 euros 76 qual de l'Odé - 29000 QUIMPER RCS QUIMPER N°479 781 809.

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 décembre 2017, la société susvisée, dont le gérant est Monsieur Tanguy BOLLORÉ, domicilié 760 Chemin de la Tire - Les Hauts du Golf - 06250 MOUGINS, a décidé de transférer son siège social de 76 qual de l'Odé, 29000 QUIMPER au 760 Chemin de la Tire - Les Hauts du Golf, 06250 MOUGINS, à compter du 06 décembre 2017.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de QUIMPER sous le n° 479 781 809, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de CANNES.

Pour avis, La Gérance

▽ CESSATION DE GARANTIE

AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans ce journal en date du 28 décembre 2017 concernant la cessation de garantie entre la CEGC / SARL ISABELLE ORDAN IMMOBILIER, Suite à une reprise d'antériorité par GALIAN, il y avait lieu de lire :

« A compter du 1^{er} janvier 2018, La SARL ISABELLE ORDAN IMMOBILIER (RCS 502 953 276) bénéficiera des garanties financières de GALIAN Assurances SA sise 89, rue La Boétie 75008 PARIS (RCS Paris sous le n° 423 703 032) qui s'est engagée de prendre avec tous ses effets, l'antériorité des garanties financières que la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, accordée à la SARL ISABELLE ORDAN IMMOBILIER pour ses activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière. Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de GALIAN Assurances SA dans les trois mois de cette insertion. »

Keno Résultats des tirages du jeudi 11 janvier 2018

1 5 8 9 17 19 27 31 32 35
39 40 46 50 51 55 59 60 63 70

Multiplieur x 3

JOKERS 0840 493

2 3 5 6 7 12 15 21 23 24 25
26 29 32 41 42 46 49 57 64 66

Multiplieur x 2

JOKERS 0422 874

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT...
APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

« NICE-MATIN »
Président - Directeur de la publication : Jean-Marc Pastorino

Directeur des rédactions : Denis Carrozz

Personnes physiques ou morales détenant au moins 10 % du capital : S.C.I.C. Nice-Matin et la Société Avenir Développement

Siège social et imprimerie : Société par actions simplifiée Groupe Nice-Matin Capital 4.000.000,00 € 214, boulevard du Mercantour 06290 Nice Cedex 3 - Tél. 04.93.18.28.38

Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôlée (D.I.C.)

Abonnements : 09 69 32 83 83

6 mois : 201 € 711

SUPPLÉMENT WEEK-END N° 89

« NICE-MATIN » adhère au A.R.P.P. Autorité de régulation professionnelle de la publicité 23, rue Auguste-Vacquerie - 75116 Paris

La reproduction ou l'utilisation, sous quelque forme que ce soit, de nos articles ou informations est interdite.

LUB ABONNÉS

CÔTÉ COMMUNAUTÉ : CET ESPACE EST POUR VOUS !

Notre abonnée, Nadine, souhaite vous présenter l'association

" ASSOCIATION D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACCIDENTS ET D'AGRESSIONS "

qui a pour but la reconnaissance des droits des victimes suite à un dommage corporel, de les assister dans leur démarche à indemnisation en leur permettant financièrement de se faire assister par des professionnels pluridisciplinaires indépendants et compétents (avocats, médecins experts, psychologues).

de chaque mois de 14h00 à 16h00

Renseignements au 06.73.39.76.32 ou par email : associationaavaa@wanadoo.fr